

# BPREA - BREVET PROFESSIONNEL

## RESPONSABLE D'ENTREPRISES AGRICOLES

Spécialité : Fermes agroécologiques urbaines et péri-urbaines - Niveau 4 (niveau bac)

Taux d'obtention N-1 : 100%



*Ce diplôme est une porte d'entrée vers des métiers d'avenir, placés au cœur de la transition écologique*

Ce diplôme national, délivré par le Ministère de l'Agriculture, atteste d'une qualification professionnelle.

Il est enregistré dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles ( RNCP 29257 ) et classé niveau 4.

### OBJECTIFS

**Se former au métier d'agriculteurs.trices urbains et peri-urbains.es en maîtrisant les savoirs et avoirs faire, nécessaire à toute installation agricole dans et autour des villes**

### ADMISSION

#### Public

Cette formation s'adresse à des demandeurs d'emploi, des salariés d'entreprise (congé individuel de formation, contrat de professionnalisation...) et autres professionnels

#### Pré-requis

- Posséder un diplôme de niveau 3 (CAP ou BPA)
- Témoigner d'une expérience (stages préalables) dans une ferme urbaine ou péri-urbaine

#### Sélection des candidats

Présélection sur dossier de candidature et entretien de motivation

Complétez le dossier de candidature en ligne et envoyez-le à :

[agnes.marin@paris.fr](mailto:agnes.marin@paris.fr) et [florie.gay@paris.fr](mailto:florie.gay@paris.fr)

### ORGANISATION DE LA FORMATION

**Responsable pédagogique :** Florie GAY

Effectif 24 places par session

Nombre de session par an : 2 (février à novembre 2022 et mars à décembre 2022)

#### Calendrier :

- Dépôt du dossier de candidature sur le site de l'école Du Breuil : 1<sup>er</sup> juin 2021 au 5 septembre 2021
- Réunion d'information : mi juin 2021 à l'école Du Breuil

**Sélection des candidatures et entretiens :** 2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre

**Résultats des admissions :** début octobre 2021

**Durée de la scolarité :** 9 mois

#### Organisation :

Semaines complètes (9h-17h du lundi au vendredi), 1 200h de formation dont :

- 780h à l'école Du Breuil, en alternant cours en classe, pratique sur le terrain et travaux collectifs sur différents espaces,
- 420h de stage en entreprises, associations, ... sur deux périodes de 6 semaines

#### Lieu et horaires

- École Du Breuil - route de la Ferme - Paris 12<sup>e</sup> arr. (entrée par la route de la Pyramide)  
RER A : Joinville-le-Pont / Bus 77 et Bus 201 arrêt école Du Breuil
- Horaires : 9 h à 17 heures 31h/semaine. - (Étude et recherches personnelles) le jeudi après-midi





## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques et de cours pratiques (maraichage) sur des parcelles dédiées à la formation sur les 13 ha du domaine de l'école Du Breuil.

Visites de sites de fermes urbaines. Journées d'échanges avec des professionnels.

Deux stages pratiques de 6 semaines

Formation en 6 unités capitalisables et 2 UCARES. Chaque Unité Capitalisable est un bloc de compétences.

## PROGRAMME ET CONTENU DE LA FORMATION

Histoire et perspectives de l'agriculture, Caractéristiques des agricultures urbaines et péri-urbaines, Méthodes culturales en agriculture urbaine: du lowtech au hightech, Production de fruits et légumes, Conduite de petits élevages, Les co-produits de la ville comme matière première agricole, Valorisation des services liés à la production agricole, Transformations et commercialisation des produits, Montage d'un projet d'installation en agriculture urbaine, pilotage de la structure, Comptabilité et gestion des entreprises agricoles, Construction d'un modèle économique viable et durable.

- **UC1 : Se situer en tant que professionnel**
- **UC2 : Piloter le système de production**
- **UC3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème**
- **UC4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise**
- **UC5 : Valoriser les produits et services de l'entreprise**
- **UCARE6 : Produire dans et autour des villes en milieux contraints**
- **UCARE7 : FAIRE DE L'AGRICULTURE ENSEMBLE**

## MODALITÉ D'ÉVALUATION

5 mises en Situations Professionnelles d'Évaluations (SPE), suivant le principe des évaluations par Unités Capitalisables.

Si, à l'issue de la formation, les 6 Unités Capitalisables ne sont pas acquises, les apprenants ont 5 ans pour repasser, en se réinscrivant dans un centre proposant la formation, le ou les Unités non obtenues

## PASSERELLES ET ÉQUIVALENCES

La passerelle vers un BTS est possible. Pour acquérir des compétences complémentaires et spécifiques après la formation, il existe également des certificats de spécialisation (ex : CS Maraîchage biologique ou CS Conduite d'un élevage).

## LES PLUS DE L'ÉCOLE DU BREUIL

Un domaine de 10 hectares avec des espaces pédagogiques spécifiques dédiés aux BPREAS ( parcelles collectives et parcelles individuelles).

## TARIF

**Coût de la formation :** 5 500€

### Modes de financement :

- Par TRANSITION PRO ILE DE France
- Par votre CPF (Compte Personnel de Formation) seul ou avec un abondement de pôle emploi
- Par AIRE 2 (Aide Régionale de Retour à L'Emploi) de la Région ile de France
- Par votre département, votre entreprise ou autres financeurs ...

## SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

- Porteur.se de projet (une mission, un site, une structure) en agriculture urbaine ou péri-urbaine
- animateur pédagogique en AU, ouvrier.e agricole urbain.e
- Maraîcher.e / Paysan.ne / Agriculteur.rice (aides à l'installation possible)
- Responsable technique d'un site de production
- Responsable Agriculture Urbaine dans une structure plus large (paysage, RSE..)

## INSCRIPTION

Dossier à télécharger sur le site internet de l'école : [www.ecoledubreuil.fr](http://www.ecoledubreuil.fr)

## CONTACT

Standard : 01 53 66 14 00

Direction de la formation : 01 53 66 13 92 - [agnes.marin@paris.fr](mailto:agnes.marin@paris.fr)

Responsable pédagogique : [florie.gay@paris.fr](mailto:florie.gay@paris.fr)

